

Bulletin municipal

Janvier

2016

Béal de la Vernède

Après avoir quitté le château des Aiguilles le béal traverse la rue de la victoire



Juste après le pont, il donnait l'énergie électrique et mécanique nécessaire aux besoins de la vie domestique et industrielle de la scierie GARDY.

Il y avait à l'époque deux roues l'une en arrière-plan plus large et d'un diamètre plus faible pour la rive droite et l'autre plus étroite, d'un diamètre supérieur sur la rive gauche



La roue de la rive gauche a été restaurée à l'identique, il est possible que ces installations aient servi autrefois au traitement de la pomme.

Pour poursuivre sa route il arrive au béal de passer sous les maisons



Il file ensuite vers les moulins suivants toujours en activité, les moulins du pont de pierre et de la Lionne.

Même si parfois il gèle totalement comme ici en février 2012

Le mot du maire.

Chagnatoises - Chagnatois

En cette fin d'année, nous avons tous été touchés par ces effroyables attentats de Paris, aussi nous pensons à toutes ces victimes et à leurs familles.

Nous adressons également nos sincères condoléances aux familles des personnes qui nous ont quittées cette année 2015.



Pour le conseil municipal cette année se concrétise par l'ouverture des plis pour les différents projets de l'année 2016

- Silo de stockage des boues pour la station d'épuration.
- Mise en place des travaux sur le bassin versant des « fours à chaux ».
- Mise aux normes d'accessibilité de la mairie et de l'agence postale.

Tous ces travaux débiteront dans l'année 2016.

Notre village se réjouit de l'ouverture de la boulangerie **TIXIER** ainsi que de l'ouverture de la biscuiterie « **l'Atelier Auvergnat** » dans la ZAC les Rivalets
D'autres installations devraient voir le jour en cette année 2016.

L'inquiétude majeure de cette fin d'année porte sur la réforme territoriale (loi NOTRe), qui prévoit la fusion de 8 communautés de communes au 1^{er} janvier 2017.

(CC Ardes Communauté (sans La Godivelle) + CC Coteaux de l'Allier + CC Couze Val d'Allier + CC Issoire Communauté + CC Lembron Val d'Allier + CC Pays de Sauxillanges + CC Puys et Couzes. CC bassin minier de Brasac.)

L'ensemble du conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent pour 2016 une bonne année, et une excellente santé à toutes et tous.





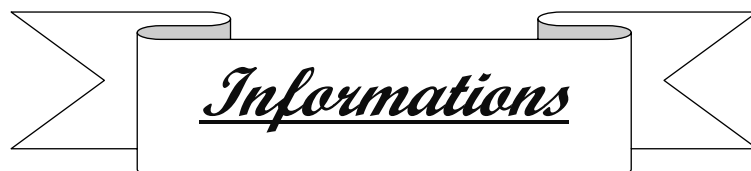
2016

*La cérémonie des vœux aura lieu
le samedi 23 janvier 2016 à 18h00
à la salle polyvalente.*

Monsieur le maire vous présentera ses vœux.

*Les associations de la commune
présenteront leurs activités*

*Nous serons heureux de vous compter parmi nous
et nous vous attendons nombreux
pour ce moment de partage.*



✓ Projets 2016

Aménagement de la Mairie et de l'agence postale.

Le coût prévisionnel des investissements liés est le suivant :

➤ Travaux	200000€
➤ Maîtrise d'œuvre	27000€
➤ Assistance administrative	8000€
➤ Coordination SPS	1250€
➤ Contrôle technique	2250€
➤ Total HT	238500€

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

➤ DETR	71550€
➤ Conseil Général	51000€
➤ Ministère de l'intérieur	10000€
➤ Fonds Postal	15000€
➤ Participation communale	90950€

Aménagement de la station d'épuration du bourg - construction d'un silo

Les Réponses à l'appel d'offre étaient toutes au-dessus de l'estimation des travaux.

La commune a demandé à l'ensemble des entreprises candidates une remise suite aux nouvelles offres l'entreprise **SANCHEZ** est retenue pour un montant des travaux de 55 000€

Agenda d'accessibilité programmée

M. le maire propose de déposer un ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) pour les établissements recevant du public sur la commune, cet agenda prévoit les travaux à réaliser et établit une programmation sur les années à venir.

- En 2016 : restructuration complète du bâtiment de la mairie pour un coût de 230 000€
- En 2017 : mise aux normes des WC et création d'une place Personne à Mobilité Réduite à la salle polyvalente pour 5 000 €

- En 2018 : restructuration totale des toilettes publiques pour 10 000€
- En 2019 : création d'allées au cimetière en 2 phases pour un coût de 50 000€, une dérogation sera demandée.
- L'estimation totale des travaux est chiffrée à 295 000 €, l'école communale n'est pas concernée puisqu'elle est aux normes demandées.

✓ *Eclairage public*

L'audit réalisé par le SIEG fait apparaître un bon état général de l'équipement.

Afin d'effectuer une économie financière non négligeable l'audit préconise une coupure d'éclairage public pour une durée minimum de 5 heures consécutives. Il est décidé de couper l'éclairage public de 23 heures à 4 heures.

Il est entendu que l'éclairage public pourra être maintenu à certaines occasions telles que fête patronale ou Noël

Cette opération diminuera également l'impact sur la pollution lumineuse nocturne.

✓ *Assainissement*

Règlement du service assainissement

Un règlement d'assainissement a été établi

- Il sera remis aux particuliers en mains propres afin de mieux les sensibiliser
- Une convention de déversement sera mise en place pour les entreprises de la commune.

✓ *Scolarité :*

Cantine :

La société Sogirest qui livre les repas de la cantine a augmenté ces tarifs à compter du 1 septembre 2015.

Le prix des repas sera désormais de :

3,55 € TTC pour les repas enfant.

4,34 € TTC pour les repas adulte.

Désignation d'un délégué au S.I.G. st Jean /st Rémy et à la commission des écoles

M. Jean-Christophe **DREUILHE** a démissionné de son poste de délégué au syndicat inter-communal de gestion des écoles St Jean en Val St Rémy de Chagnat, ainsi que de son poste de suppléant de la commission des écoles.

Mme Murielle **MALGAT**, est nommée déléguée titulaire au SIG ST Jean St Rémy et aux écoles à compter du 27 juillet 2015.

---000---

✓ *Le sictom*

Le S.I.C.T.O.M. Issoire- Brioude a pour compétence la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés.

Une des principales mesures du Grenelle 2 étaient de porter à 75% le taux de valorisation des déchets collectés. En 2014 87% des déchets collectés sur les déchets collectés sur le territoire Issoire Brioude ont été valorisés.

La valorisation matière consiste à traiter des déchets permettant leur ré emploi, réutilisation ou recyclage. La valorisation énergétique traite par incinération les déchets non ménagers et assimilés non recyclables et non compostables.

Pour améliorer ces résultats le SICTOM sensibilise la population sur les thèmes du gaspillage alimentaire et du tri des déchets.

Le SICTOM agit notamment auprès du jeune public en réalisant des animations et des ateliers dans les écoles car les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs de demain.

En 2014 sur la commune de Saint Rémy de Chagnat ont été collectées :

- 16200 tonnes de verre.
- 121,054 tonnes d'ordures ménagères
- 34,838 tonnes d'emballages ménagers

Il est toujours possible d'acquérir des composteurs à tarif préférentiel (15€ pour un 320 litres et 20€ pour un 620 litres), en vente au bureau du SICTOM.

✓ *Kits d'économie d'eau*

Le conseil Départemental s'engage dans le cadre de son plan climat énergie à participer à la distribution gratuite de ces kits aux puydômois qui le souhaitent par l'intermédiaire des mairies (La gratuité de ces kits est garantie par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE))

Composition du kit.

2 aérateurs autorégulés de débit



inférieur à 7,5 litres/minute des normes américaines ASME/ANSI A112.18.1M ou NSF/ANSI 61⁽¹⁾

- 1 pomme de douche hydro-économe classe Z (7,2 à 12 litres/minute) de la norme NF EN 1112⁽²⁾ OU classe ZZ (inférieur à 7,2 litres/minute) EPA Watersense⁽³⁾



- 1 notice d'installation
- 1 fiche conseil : astuces pour réaliser des économies d'eau
- 1 autocollant stop-pub à placer sur votre boîte aux lettres



- 1 coffret carton fabriqué en France.

Notre kit Réduc'Eau© est assemblé par les travailleurs handicapés de l'entreprise adaptée

Ce kit peut permettre d'économiser jusqu'à 50€ sur la facture d'eau et d'énergie par an (famille de 4 personnes)

Déroulement du programme :

- Février 2016 ouverture de la période d'inscription (1 mois environ) durant laquelle les administrés souhaitant recevoir un kit Réduc'Eau **devront compléter un formulaire en ligne, indiquant leur adresse postale, leur adresse mail et leur choix du centre de distribution.**
- Mars/avril 2016 : mise en production des kits et édition des attestations sur l'honneur (document obligatoire pour valoriser les CEE). L'assemblage des kits sera réalisé par un CAT du Puy de Dôme
- Mai/avril 2016 chaque mairie partenaire distribuera les kits et récupérera les attestations sur l'honneur

Une campagne d'affichage et d'information par voie de presse sera faite, il sera créé une page web sur le site du département : « <http://www.puydedome.com/accueil/> »

✓ *Le recensement*

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Les agents recenseurs de la commune seront au nombre de 2 :

Mme Annick **WALTER**

et Mme Edwige **CUSSALGRAS**



Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas ou si vous ne souhaitez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



✓ La TNT

Le 5 Avril 2016, la TNT passe en haute définition sur tout le territoire.

Afin d'être certain de ne pas vous retrouver avec un écran noir le 5 avril au matin il faut vérifier que votre téléviseur est apte à recevoir la haute définition.

Si vous recevez la télévision par satellite c'est votre opérateur qui fera le nécessaire.

Si vous recevez la télévision par ADSL alors vos équipements sont compatibles HD

Vous êtes concernés seulement si vous recevez la télévision par l'antenne terrestre (antenne râteau).

Votre équipement est compatible si un de ces sigles y figure



Si vous recevez actuellement



TF 1 HD
canal 1



ARTE HD
Canal 7



HD1
Canal20

Ou si vous recevez actuellement les 25 chaînes gratuites de la TNT alors vos équipements sont aptes à recevoir la haute définition

Si ce n'est pas le cas vous devez vous équiper d'un décodeur HD. On en trouve pour un prix allant de 20 à 40 € n'attendez pas le dernier moment afin d'éviter les ruptures de stock et les prix excessifs.

Dans tous les cas vous devrez relancer une recherche de chaîne le 5 avril au matin car les chaînes seront réorganisées dans la nuit du 4 au 5 Avril.

✓ *Echos d'école*

Spectacle de Noël



En cette fin d'année les enfants ont assisté au spectacle de Noël auquel ils ont participé activement

Le Père Noël

Les enfants ont attendu le Père-Noël en prenant un goûter offert par les amis de l'école



Le Père-Noël a distribué des friandises et cadeaux aux enfants.

Discret et pressé il est reparti en laissant dans le hall des cadeaux pour l'école que les enfants se sont empressés de découvrir

Merci Père-Noël !

Activités

Commémoration de 11 novembre.



La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe par 2 jeunes administrés

Elle se poursuit par la lecture du communiqué officiel de M. Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, par plusieurs de nos jeunes concitoyens



Elle se termine par une minute de silence en hommage aux morts.



Un vin d'honneur servi au « Rock'N'roll bar » a clôturé la cérémonie

✓ Foire aux marrons.

Ce 11 novembre le « club rencontre et gaieté » organisait sa traditionnelle foire aux marrons.

Les gourmands ont pu déguster des marrons grillés avec un verre de bourru.

La présence de commerces et de manèges et la clémence du temps ont contribué au succès de cette manifestation.





La journée s'est terminée par un thé dansant très apprécié.

✓ *La Sainte Barbe*

Le 6 décembre 2015 les sapeurs-pompiers du CI de l'Eau Mère fêtaient leur sainte Patronne.



Les sapeurs-pompiers volontaires du CI de l'Eau Mère malgré un effectif faible voient leurs interventions augmenter.

Bilan de l'année :

105 sorties mais l'année n'était pas encore finie.

-57 secours à la personne.

-39 opérations diverses.

-9 incendies.

Sur cette photo il manque la dernière recrue :

M. Baptiste **SAUVANT**

Dans le cadre de l'amicale les volontaires ont été rejoints par leurs grands anciens.

Il serait néanmoins urgent que de nouvelles recrues viennent grossir leur rang.

Si vous souhaitez les rejoindre venez les rencontrer à la caserne située à Saint Rémy de Chagnat.



Etat civil

✓ *Naissance :*



Ilyan **EL MELOUANI** né le 21 août 2015 de Aadil **EL MELOUANI** et Wafa **MIR**.

La municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Nouveaux arrivants :*



M. et Mme Silvert et Céline **IGNAM** et leur fils Lucas, 1 lotissement de l'eau mère



M. et Mme Mickael et Céline **DELPLACE** et leurs enfants Camille et Louane, 4 Place de l'Eglise



M. et Mme Jacques et Chantal **FONTBONNE**, impasse de l'Horloge



M. Tomy **DUPIEUX** et Mme Laure **RODIER**, rue des Richarots



M Thierry **TIXIER** et sa famille boulangerie de la place de la mairie,

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

✓ *Décès :*



Monsieur **MALGUY** Henri, le 08/06/2015 à 83 ans à Ambert.



Madame **DELDON** née **SANNAT** Marthe le 18/09/2015 à 91 ans à Saint-Nectaire.



Madame **BRUGERE** née **GAUTHIER** Denise, le 27/09/2015 à 88 ans à Issoire.



Monsieur **VELEZ** Serge, le 14/10/2015 à 88 ans à Issoire.



Monsieur **DUBOIS** Alain, le 22/12/2015 à 62 ans à Issoire.

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles

Le coin des associations

✓ *Club Rencontre et Gaïeté.*

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES**

Vice-présidente : Mme Annie **POUYET**

Calendrier des manifestations à venir.

- Dimanche 10 Janvier.....Loto 14 h 00.
- Dimanche 7 février.....Thé dansant à partir de 14 h 30.
- Jeudi 14 juillet.....Thé dansant à partir de 14 h 30.
- Samedi 20 août.....Exposition-vente des travaux des anciens.
- Dimanche 21 août.....Brocante- vide grenier.



✓ *Club Sportif.*



Séances de Gymnastique le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente.

Contact Mme Dominique **FIGURENTINO** tél. 04 73 71 06 82.



✓ *Danses de tous pays*

Vous aimez la musique ! Vous aimez danser !

Venez nous rejoindre le lundi de 20h00 à 21h30 à la salle polyvalente de la commune.

Dans une ambiance décontractée nous enchaînons :

Danses européennes : Italie, Grèce, Pays de l'est, etc...

Danses anglo-saxonnes : Etats Unis, Canada, Irlande, etc... (country).

Mais aussi bourrée , madison, etc...

Venez participer à notre soirée « portes ouvertes » le samedi 13 février à partir de 20h30.

Après de nombreuses années de bénévolat au sein du club, Mme Henriette **MARCHAND** et Mme Colette **GABAS** se retirent du bureau.

Composition du bureau :

- Présidente :Mme Annie **POUYET**
- Vice-président.....M. Cyrille **DEMICHELIS**.
- Trésorier.....M. Daniel **VETIER**.
- Trésorier adjoint.....M. Jacques **VIVIER**.
- Secrétaire.....Mme Marie-José **RENZI**.
- Secrétaire adjoint M. Thierry **CHADEBOST**.



✓ *Les donateurs de sang bénévoles*

Présidente : Mme Nadine **FOURNERY**.

Le bureau est inchangé, l'association accueille 2 nouveaux membres : Mme Evelynne **SARRE** de Saint Rémy de Chagnat et M. François **DEQUICK** de Lamontgie

Les membres assureront l'organisation des 5 collectes annuelles de 2016. Le nombre de dons progresse.

Dates des collectes 2016 de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente :

Les vendredis 08 janvier ; 11 mars ; 06 mai ; 29 juillet et le 28 octobre.

L'association recrute également de nouveaux membres.



✓ *Le comité d'animation*

Les activités programmées pour le 1^{er} semestre de 2016 sont :

Un loto ; le 31 Janvier à 14h00.

Un repas dansant ; le 9 avril en soirée.

Un concours de pétanque nocturne ; le 10 juin.

Un repas champêtre ; le 3 juillet à midi.

✓ *Amicale des Sapeurs-pompiers du C.I de l'eau mère.*

Cette année l'amicale a intégré des anciens pompiers des différents villages et les remercie pour cette aide bien précieuse.

Les sapeurs-pompiers de l'amicale vous remercient pour votre amabilité lors du passage des calendriers ainsi que de votre participation lors de différentes manifestations

Les manifestations de l'année 2016 ne changeront pas : 1 concours de belotte à Saint Rémy de Chagnat.

Un concours de Pétanque à Saint Rémy de Chagnat et un aux Pradeaux.

Les sapeurs-pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année pour 2016.

✓ *Les amis de l'école*

Les amis de l'école remercient pour l'accueil au passage des calendriers.

Activités prévues pour le 1^{er} semestre :

1 mai ; vente du Muguet.

Début mai ; vente de plans et de fleurs.

Pendant les vacances de Pâques ; tombola.

L'association est composée de bénévoles et tous les bénéfices réalisés servent à améliorer la vie courante des enfants du RPI (Jeux participation aux sorties scolaires, etc.)

Memento:

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 13 h 30 à 18 h 30

Mardi : 09 h 00 à 12 h 00

Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 09 h 00 à 15 h 45

Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechagnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi

Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 9 h à 11 h

Agence postale communale :

- Horaires : Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Services divers :

- Communauté de communes du pays de Sauxillanges: 04 73 96 37 62

- Services de portage des repas à domicile : 04 73 96 37 62

(les repas sont réalisés par l'EHPAD de Sauxillanges Charles ANDRAUX)

- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96

- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38

- SSIAD Service de Soins Infirmier à Domicile.....04 73 89 71 31

- SIVOS Service d'aide-ménagère à domicile.....04 73 89 71 32

- Trésor Public d'Issoire.....04 73 89 15 78

- Déchetterie Sauxillanges.....04 73 96 88 92

- Horaires : Lundi 14 h 00 à 18 h 00

Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Santé Sécurité

- Gendarmerie de Sauxillanges :.....04 73 96 81 55

- SAMU :.....15

- POMPIERS.....18

- URGENCES (à partir d'un portable).....112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val

- Ecole de Saint Rémy :.....04 73 71 08 18

- Ecole de Saint Jean :.....04 73 96 82 39